

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 131 (2005)  
**Heft:** 11: Énergies

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Agrandissement du **home** **médicalisé** de la Sarine

C O N C O U R S

Construit entre 1982 et 1984 avec une capacité de 110 lits, le home médicalisé de la Sarine se situe sur la colline du Guintzet dominant Fribourg, à proximité de l'Hôpital cantonal. En 1991, l'établissement a fait l'objet d'une première extension importante. Aujourd'hui, vingt ans après sa construction, le home nécessite des surfaces de chambres supplémentaires, la capacité finale devant offrir quarante lits de plus, répartis en trois unités. Après pré-sélection, l'organisateur a retenu onze bureaux aptes à concevoir et réaliser l'extension du bâtiment existant. En effet, il attendait des solutions non seulement architecturales mais aussi économiques, durables et adaptables dans le temps. Il fallait en outre que les participants répondent aux objectifs médicaux-sociaux de l'établissement, en proposant un cadre de vie agréable, avec une attention particulière au caractère du jardin intérieur existant, au centre du bâtiment actuel, en forme de U. Le jury était composé des membres professionnels suivants : Mme Colette Ruffieux-Chebab, MM. Raoul Andrey, Georges Rhally et Guido Ponzo (suppléant).

## Projet lauréat, extrait du rapport du jury

*Bureau Linder, Zühlke, Aebischer & Associés, Fribourg*

L'agrandissement se situe côté nord-ouest, devant l'existant. Par ce rapport étroit avec la rue, l'auteur a voulu donner à l'institution une identité nouvelle bienvenue. C'est le seul projet qui, par son échelle, redonne au bâtiment d'origine et à l'extension plus récente en attique, un équilibre

de bon aloi. Cette intervention laisse la cour ouverte et préserve son dégagement vers l'est, ce qui est positif pour les chambres de l'aile ouest. Ce projet s'inscrit dans la logique formelle et fonctionnelle de la conception originelle du home. Au niveau du sol, il propose une redéfinition des accès et un agrandissement du hall d'entrée, lieu très fréquemment utilisé par les personnes peu mobiles. Le programme d'habitation est réparti sur quatre niveaux, d'une dizaine de chambres chacun. Ce dispositif permet, sans grandes modifications de fonctionnement, l'agrandissement des six unités existantes.

Ce projet revêt des qualités de divers ordres. Du point de vue identitaire, il est plus en rapport avec l'institution, tant pour ce qui est de l'image que de l'expression du contenu. Du point de vue de l'exploitation, il permet d'utiliser les dispositifs de distribution existants (verticaux et horizontaux) ainsi que les services généraux déjà en place, le nouvel escalier proposé ne paraît donc pas indispensable. Le vide lumière par contre devrait être maintenu, voire renforcé. Une séparation architecturale entre les chambres et la partie commune préserverait l'intimité au niveau de la salle à manger.

Si l'expression des façades est homogène et cohérente, divers éléments du plan auraient mérité un peu plus d'attention : raccords aux deux corps d'angle du complexe, tracé de la façade sur rue, certains rapports spatiaux ou encore, système structurel du rez-de-chaussée. Avec peu de moyens, ces lacunes pourraient être sensiblement améliorées.

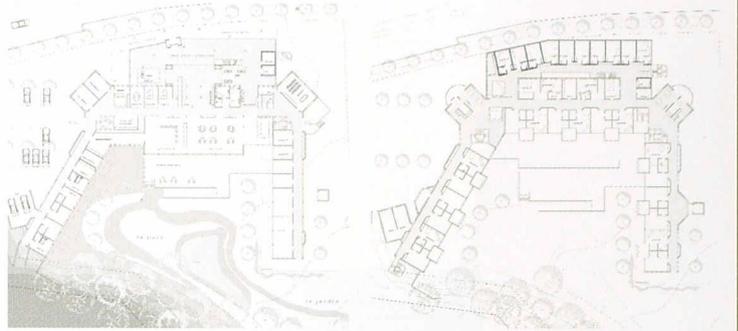
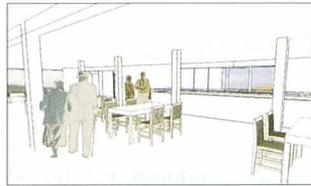
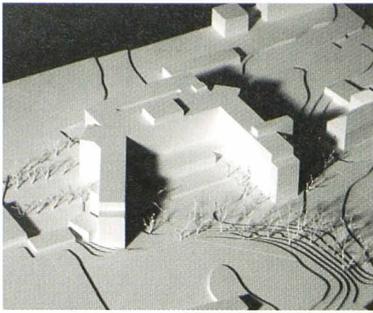
Le concept des chambres est simple et les proportions sont bonnes. Si le dispositif de fenêtre offre un rapport généreux à l'environnement direct et au paysage du Jura, il y aurait lieu d'optimiser sa relation avec la vie intérieure des chambres.



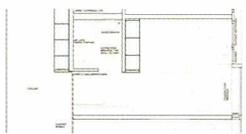
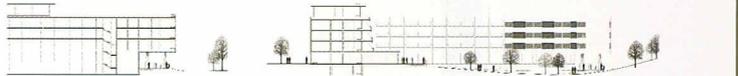
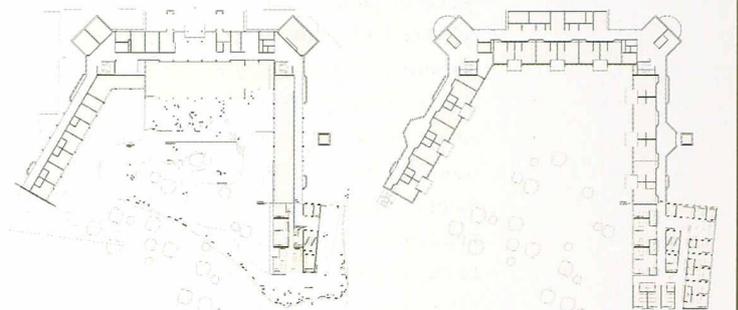
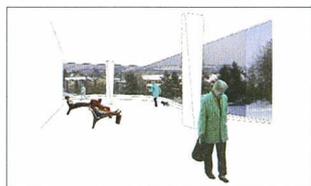
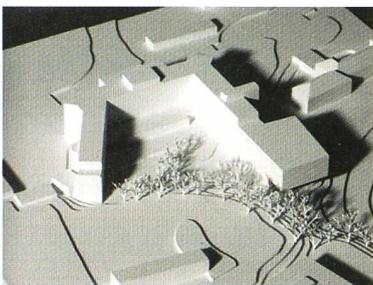
### Palmarès

<b>1<sup>er</sup> rang, 1<sup>er</sup> prix</b>	<b>Fr. 14 000.-</b>
<i>Bureau Linder, Zühlke, Aebischer &amp; Associés, Fribourg</i>	
<b>2<sup>e</sup> rang, 2<sup>e</sup> prix</b>	<b>Fr. 12 000.-</b>
<i>Bureau Boegli-Kramp AG, Fribourg</i>	
<b>3<sup>e</sup> rang, 3<sup>e</sup> prix</b>	<b>Fr. 9 000.-</b>
<i>Page Aloys, Geneviève et Frédéric Architectes SA, Fribourg</i>	
<b>4<sup>e</sup> rang, mention</b>	<b>Fr. 6 000.-</b>
<i>Atelier d'architecture Dominique Rosset SA, Fribourg</i>	
<b>5<sup>e</sup> rang, 4<sup>e</sup> prix</b>	<b>Fr. 4 000.-</b>
<i>Bureau d'architecture Urfer architectes SA, Fribourg</i>	

1<sup>er</sup> rang, 1<sup>er</sup> prix : *Insieme*



2<sup>e</sup> rang, 2<sup>e</sup> prix : *Belvédère*



3<sup>e</sup> rang, 3<sup>e</sup> prix : *Jerry*

